



SCANNEZ
ICI



www.Nachra.ma

www.marocannonceslegales.com



nachraannonceslegales@gmail.com

مرخص لها تحت رقم 03/2020، مطابقة لمقتضيات قانون الصحافة والنشر رقم 15، تابعة لمقاولة MOSSAYER MEDIA الصحفية
IF: 34460709 - RC:81480 - N°CNSS: 1599689 - PT: 48153730

Economie - Culture - Régions - Finances - Banques - Société - Politique - International - Entreprises - Experts



ما المطلوب من القطاع الخاص المغربي للمساهمة في بناء اقتصاد الغد؟

في مستهل الولاية التشريعية
والحكومية الجديدة، وكما
أشار إلى ذلك الخطاب الملكي
الأخير بمناسبة افتتاح الدورة
البرلمانية، يتجدد النقاش حول
الدور المنتظر من القطاع
الخاص في مواكبة التحولات
الاقتصادية وبناء نموذج تنموي
أكثر تنافسية.

فإلى جانب رهان الجهاز التنفيذي المقبل
على تحفيز الاستثمار وخلق فرص الشغل،
تبرز الحاجة إلى مقاولات مغربية أكثر ابتكاراً
وقدرة على المنافسة، تساهم في تطوير
النسيج الإنتاجي وتعزيز القيمة المضافة،
وتواكب التحول الرقمي، بما يجعل القطاع
الخاص شريكاً أساسياً في بناء اقتصاد الغد
فما المطلوب من القطاع الخاص
المغربي للمساهمة في بناء هذا الاقتصاد؟

رفع مبلغ الدعم الاستثنائي المباشر لفائدة مهنيي النقل الطرقي

أعلنت وزارة النقل
واللوجستيك، الجمعة 02
أكتوبر، أنه تقرر الرفع من
مبلغ الدعم الاستثنائي المباشر
المقدم لمهنيي النقل الطرقي
للأشخاص والبضائع، برسم
الحصة التي انطلقت عملية
تسجيل طلبات الاستفادة منها
يوم 24 شتنبر 2026

وأوضحت الوزارة، في بلاغ، أنه «تبعاً لقرار
الحكومة والفاقي بمواصلة صرف الدعم
المباشر والاستثنائي الموجه لمهنيي النقل
الطرقي للأشخاص والبضائع، على أن تواكب
قيمة الدعم ارتفاع أسعار المحروقات،
فقد تقرر الرفع من مبلغ الدعم الاستثنائي
المباشر برسم الحصة التي انطلقت عملية
تسجيل طلبات الاستفادة منها يوم 24 شتنبر
2026، والتي تتواصل عبر المنصة الإلكترونية
المخصصة لهذا الغرض، على الرابط التالي
https://mouakaba.transport.gov.ma».

وأضاف المصدر ذاته أنه سيتم
الشروع في صرف مبالغ هذه الحصة
من الدعم ابتداءً من الأسبوع المقبل.



صاحب الجلالة الملك محمد السادس، يستقبل فاطمة الزهراء المنصوري، رئيسة الحكومة المكلفة بتشكيل الحكومة الجديدة

المصدر : بلاغ من الديوان الملكي

الأربعاء 14 أكتوبر 2026

هذا الاستقبال الملكي السامي، يندرج في إطار الصلاحيات الدستورية الموكولة لجلالته، وحرصه المولوي على ضمان حسن سير المؤسسات الدستورية

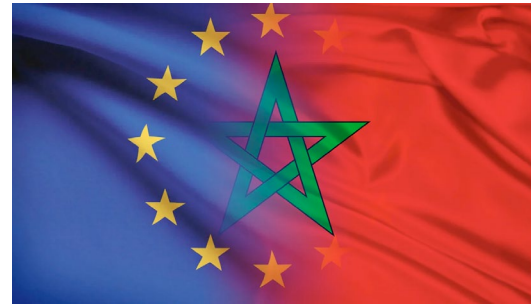
جلالة الملك، أعرب للسيدة رئيسة الحكومة المكلفة عن
متمنياته لها بالتوفيق والنجاح في مهمتها، مؤكداً جلالته
على ما تتطلبه المرحلة المقبلة من تعبئة شاملة، وأداء
حكومي جاد ومسؤول، استحضاراً لحجم الرهانات
والتحديات والانتظارات، وفي مختلف المستويات



أسعار النفط تتراجع وتتجه لتسجيل أول انخفاض في نحو أسبوع تراجعت أسعار النفط، الثلاثاء 13 أكتوبر، متجهة لتسجيل أول انخفاض لها في نحو أسبوع، مع موازنة المتعاملين بين احتمالات زيادة إمدادات الديزل الروسي إلى الأسواق العالمية والمخاوف من تعطل إمدادات الطاقة في الشرق الأوسط

وهبطت العقود الآجلة لخام «برنت» ب 1,18 دولار، أو بنسبة 1,1 في المائة، إلى 105,47 دولار
للبرميل، بحلول الساعة 0625 بتوقيت غرينتش، فيما انخفضت العقود الآجلة لخام «غرب
تكساس» الوسيط الأمريكي ب 1,17 دولار، أو بنسبة 1,3 في المائة، إلى 92,57 دولار للبرميل
وجاء التراجع بعدما ارتفع الخامان بنحو دولارين للبرميل خلال الجلسة السابقة،
ولاس خام «برنت» عند التسوية أعلى مستوى له منذ 15 شتنبر، وسط استمرار
المخاوف بشأن أمن البنية التحتية للطاقة ومسارات الشحن في الشرق الأوسط

التجارة الخارجية للمغرب.. 59,8 في المائة من المبادلات التجارية تمت مع أوروبا سنة 2025



أفاد مكتب الصرف بأن حصة المبادلات التجارية للمغرب التي تمت مع
أوروبا سنة 2025 بلغت 59,8 في المائة من إجمالي هذه المبادلات،
مسجلة تراجعاً بنسبة 62 في المائة مقارنة بسنة 2024

وأوضح مكتب الصرف، في تقريره السنوي حول التجارة الخارجية للمغرب، أن 54,2 في
المائة من الواردات مصدرها أوروبا، وأن 69,7 في المائة من الصادرات موجهة إليها
وذكر المصدر ذاته أن المبادلات مع أوروبا سجلت ارتفاعاً بنسبة 2,4 في المائة لتصل إلى 773,1
مليار درهم، مشيراً إلى أن 85,8 في المائة من هذه المبادلات تمت مع دول الاتحاد الأوروبي
وتأتي إسبانيا في صدارة الدول الشريكة الأوروبية (27,5 في المائة)، تليها فرنسا (21,1 في
المائة)، وألمانيا (8,9 في المائة)، وتركيا (7,3 في المائة)، وإيطاليا (7,1 في المائة)
أما المبادلات التجارية للمغرب مع آسيا فقد تميزت بارتفاع نسبته 15,6 في المائة سنة 2025، لتؤكد
بذلك المنحى التصاعدي المسجل سنة 2024 والموازاة مع ذلك، ارتفعت حصتها من إجمالي
المبادلات على حساب أوروبا، منتقلة من 20,1 في المائة سنة 2024 إلى 21,9 في المائة سنة 2025

ويعزى هذا الوضع أساساً إلى نمو المبادلات التجارية مع الصين، الشريك الآسيوي الرئيسي، والتي
تواصل مبادلاتها مع المملكة نموها للسنة الرابعة عشرة على التوالي بزيادة بلغت 25,1 في المائة، كما
ساهمت الهند وبنغلاديش أيضاً في هذا الارتفاع بزيادات بلغت على التوالي 36 في المائة و34,5 في المائة
وفي ما يتعلق بالمبادلات مع أمريكا، فقد سجلت ارتفاعاً بنسبة 8 في المائة. ويعزى هذا التطور
بالأساس إلى نمو المبادلات مع الولايات المتحدة (زائد 7,9 في المائة)، والذي خفف منه،
(مع ذلك، تراجع المبادلات مع كندا (ناقص 6,2 في المائة) والبرازيل (ناقص 1,9 في المائة)

من جهة أخرى، كشف مكتب الصرف أن المبادلات مع إفريقيا ارتفعت بنسبة 6,1 في المائة سنة
2025، مسجلة مستويات مماثلة تقريبا لتلك المسجلة في السنة السابقة. ويعزى هذا التطور
بالأساس إلى المبادلات مع جنوب إفريقيا (زائد 73,2 في المائة)، وتونس (زائد 32,5 في المائة)،
بومر (زائد 9,4 في المائة)، التي تظل للسنة السابعة على التوالي الشريك الإفريقي الرئيسي للمغرب

وبخصوص المبادلات مع أوقيانوسيا، التي تظل محدودة (0,4 في المائة من المبادلات)، فقد انخفضت بنسبة
16 في المائة سنة 2025، بعد ارتفاع ملحوظ سنة 2024. ويعزى هذا الوضع إلى تراجع المبادلات التجارية مع
(أستراليا) (ناقص 1,6 مليار درهم)، والذي خفف منه ارتفاع المبادلات مع نيوزيلندا (زائد 0,7 مليار درهم)

* * * *

STE « Institut Spécialisé des Etudes Professionnelles Privé SARLAU »

* * * *

Sigle: ISEPP

Société à responsabilité limitée
d'associé unique au capital de
100.000,00 Dhs
Siège social : 222 CITE ESSAADA
BLOC C EL ALIA MOHAMMEDIA.

I- Au terme d'un acte sous
- seing privé en date du
27/01/2026 à Mohammedia, il a
été établi les statuts de la
société à responsabilité limitée
d'associé unique dont les
caractéristiques sont les sui-
vants :

Dénomination : Institut Spécia-
lisé des Etudes Professionnelles
Privé

SARLAU. Sigle: ISEPP

Siège 222 CITE ESSAADA BLOC
C EL ALIA MOHAMMEDIA.

Objet : Enseignement post-Bac
non supérieur (CPGE et BTS)
: Enseignement post-Bac non
supérieur (CPGE et BTS).

Durée : 99 ans.

Capital : 100.000,00 DHS
souscrits en numéraire et divisé
en 1000 parts de 100.00 DHS
Chacune répartie comme suite.

* MR JAMMOUKH MUSTAPHA,
souscrit à (1000) Mille parts

sociales.

Gérance : MR JAMMOUKH
MUSTAPHA est désigné comme
gérant et ce pour

une durée illimitée.

Année sociale : 1 er janvier au 31
décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve légale,
le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal a été effectué
au greffe au tribunal de com-
merce de Mohammedia.

Le 03/03/2026 sous le numéro
460 RC N°39497.

Pour extrait et mention gérance

* * * *

« BOISORA SARL AU ».

* * * *

Société à Responsabilité Limitée
d'associé unique.

Au Capital De 100 000,00 DI-
RHAMS.

Siege Social : LOT 2 QUAR-
TIER INDUSTRIEL TASSILA 3- TF
112340/09 AGADIR

ICE : 004029947000017

CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte SSP en
date du 31/08/2026 il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée d'associe
unique SARL AU dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :

- Dénomination : « BOISORA
SARL AU ».

- Objet : 1/- MAGASIN OU
BUREAU DE VENTE, SUR ÉCHAN-

TILLONS, AUX PARTICULIERS, DE
PLUSIEURS ESPÈCES DE MAR-
CHANDISES OU DE VÊTEMENTS
CONFECTIONNÉS.

- Siège Social : LOT 2 QUAR-
TIER INDUSTRIEL TASSILA 3- TF
112340/09 AGADIR.

- Capital : le capital est fixé à
100.000,00 Dhs divisé en 1000
parts de 100,00 Dhs chacune au
nom de l'associé unique La socié-
té LINK GROUPE.

- Gérance : Mr. LAHOUCINE
BICHA.

- Dépôt Légale : Le dépôt légal a
été effectué au greffe du tribunal
de COMMERCE AGADIR

Le 12/10/2026 Sous le N° 166448.
3 - La SOCIETE BOISORA SARL AU
est inscrite au registre du Com-
merce d'AGADIR sous le N°
70935 le 15/10/2026.

* * * *

Société SOS MENAGE SARL AU

* * * *

MAG N°651 MASSIRA 1-B- MAR-
RAKECH

RC : 73619

1.Par décision extraordinaire des
associés, en date du 30/06/2026
il a été décidé ce qui suit :

- Mr. HAJJOUCHI MOHAMED ALI
(950 parts) cède par ordre et par
la présente en s'obligeant

- à matière neuf cent cinquan-
taine parts (950 parts) de 100.00
dhs chacune à Mr. EL HAMMOU-
NIAMINE.

- Et Mr. EL FARISSI ADIL (50 parts)
cède par ordre et par la présente
en s'obligeant à matière cinquan-
taine parts (50 parts) de 100.00
dhs chacune à Mr. EL HAMMOU-
NI AMINE

-Toutes les garanties ordinaires
de fait et de droit les plus étén-
dues en pareille.

- La démission de gérant Mr.
HAJJOUCHI MOHAMED, et no-
mination nouveau gérant Mr. EL
HAMMOUNI AMINE

- La société sera engagée par les
actes concernant par la signature
unique de Mr. EL HAMMOUNI
AMINE.

L'associé de la société (SOS ME-
NAGE) a décidé de transférer son
siège social à la nouvelle adresse
MAG N°651 MASSIRA 1-B- MAR-
RAKECH

- 2. Le dépôt légal a été effectué
greffe du tribunal de commerce
de Marrakech le 16/06/2026. Sous
le N : 9460 RC N°:73619

société FAST DRILL SARL

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 25/09/2026, la société FAST DRILL SARL a été constituée avec les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Siège social : Rue Atlas, Immeuble 45, 4ème étage, N° 16, Maârif, Casablanca

Objet social : Tout type de travaux de forage pour le compte de tiers ; location de matériels de forage et de construction ; achat et vente de matériels de forage et de construction ; transport de biens et de matériels pour son propre compte ; travaux divers liés aux activités précitées.

Capital social : 100 000,00 dirhams, divisé en 1 000 parts sociales de 100 dirhams chacune, souscrites et libérées en numéraire par Monsieur Ilyas TAIBOUCH pour 700 parts et Monsieur Jaouad AIT LKABIR pour 300 parts.

Numéro du registre de commerce : 752085 – Casablanca
Gérant : Monsieur Ilyas TAIBOUCH, nommé pour une

durée indéterminée.

La déclaration d'immatriculation au registre du commerce de Casablanca a été déposée le 14/10/2026 sous le n° 44515 au registre chronologique.

Société « GO PLUS EXPRESS », SARL

I – Aux termes d'un procès-verbal mixte en date du 11/09/2026, les associées de la Société « GO PLUS EXPRESS », SARL, au capital de 2 000 000,00 dirhams, dont le siège social est sis à N°140, RDC – Rond-point la Gronde, rue Ifni, quartier la Gironde, Casablanca, ont décidé ce qui suit :

*L'extension de l'objet social de la société ;

*La modification corrélative de l'article 3 des statuts ; et

* La mise à jour des statuts.

II – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 02 octobre 2026 sous le n° de dépôt légal : 1044198.

La société « RR JOAILLERIE » SARL

Société à responsabilité limitée, au capital de 10.000,00 dirhams.

Siège social : à Casablanca, angle rue d'Aix, route de l'Oasis, résidence The One, 4ème étage, appartement 28

- Aux termes d'un acte Authentique au rapport de Maître Ahmed TAIL TAHRI, Notaire à Casablanca, en date des 02 et 11 Septembre 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, par Madame Rim LAHLOU et Madame Rania LAHLOU,

FORME : Société à Responsabilité Limitée.

DENOMINATION : « RR JOAILLERIE »

SIEGE SOCIAL : Casablanca, angle rue d'Aix, route de l'Oasis, résidence The One, 4ème étage, appartement 28.

OBJET:

La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : L'imports, l'exports, et commercialisation de tous type de produits dont bijoux fantaisie, or, argent, et pierres précieuses.

DUREE : 99 ans.

APPORTS

Le capital est divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams portant le numéro de 1 à 100 sont entièrement libérées en rémunération des apports en numéraire et répartie comme suit :

- Madame Rim LAHLOU, -----
----- CINQ MILLE DIRHAMS (5.000,00 DH).

- Madame Rania LAHLOU, -----
----- CINQ MILLE DIRHAMS

(5.000,00 DH).

Soit au TOTAL, -----
----- DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DHS).

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00DH) et divisé en CENT (100) PARTS SOCIALES de CENT DIRHAMS (100,00 DH) chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux associés en représentation de leurs apports

GERANCE :

Sont nommés en qualité de co-gérants pour une durée illimitée :

* Madame Rim LAHLOU, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° BK258410.

* Madame Rania LAHLOU, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° BW2228.

Les co-gérants disposent de tous les pouvoirs pour valablement engager, individuellement et séparément, la société dans tous les actes concernant sa gestion ou l'exclusion des actes relevant de l'assemblée des associés.

II/ Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 29/09/2026 sous le numéro 01042987.

JARATLAS

Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital so-
cial de 40.100.000,00 Dirhams
Siège social : Résidence Ta-
manya Gh 2 Immeuble 8 Maga-
sin 2 Had Soualem Berrechid
RC : 27705 ICE :
003979956000019

Transfert du siège social

Aux termes d'un acte SSP en
date du 16/09/2026 enregis-
tré à Berrechid le 18/09/2026,
l'associé unique de la société
JARATLAS SARL AU, au capital
social de 40.100.000,00 dirhams,
et dont le siège social est à Ber-
rechid, Résidence Tamanya Gh
2 Immeuble 8 Magasin 2 Had
Soualem, a constaté :

Transfert du siège social de
: « Résidence Tamanya Gh 2
Immeuble 8 Magasin 2 Had
Soualem Berrechid » à : « Rési-
dence Tamanya Gh 2 Immeuble
7 Magasin 1 Had Soualem
Berrechid ».

Adoption des statuts mis à jour.
Le dépôt légal a été effectué
auprès du greffe du Tribunal de
première instance de Berrechid,
le 29 septembre 2026, sous le
numéro 1274.

AUTO NEJMA MAROC

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL
DE 102.326.400,00 DH
SIEGE: KM 10 ROUTE D'EL JADI-
DA CASABLANCA- MAROC

RC: 28743 - CASABLANCA

Les porteurs d'obligations de
la société dite AUTO NEJMA
MAROC (la « Société ») au capital
de cent deux millions trois cent
vingt-six mille quatre cents
(102.326.400,00) dirhams, émises
en juin 2025 dans le cadre
de l'emprunt obligataire d'un
montant de six cents millions
(600.000.000,00) de dirhams,
sont convoqués en assemblée
générale ordinaire des obliga-
taires qui aura lieu chez HDID
CONSULTANTS, 4 rue maati
jazouli à Casablanca.

N'ayant pas pu délibérer suite
à la 1ère convocation en date
du 28 septembre 2026, les dits
obligataires sont convoqués le 23
octobre 2026 à 10 heures, en As-
semblée Générale Ordinaire pour
le même ordre du jour à savoir :

1. Nomination du représentant
permanent de la masse des Obli-
gataires ;
2. Délégation de pouvoirs ;
3. Pouvoirs en vue des formalités
légalés ;
4. Questions diverses.

Le projet des résolutions qui se-
ront soumises à cette Assemblée
se présente comme suit :

Première résolution :

Les porteurs d'Obligations
émises en juin 2025, après avoir
rappelé qu'ils ont été regroupés
de plein droit en masse dotée
de la personnalité morale, en ap-
plication de l'alinéa 1 de l'article
299 de la loi n° 17-95 relative
aux sociétés anonymes telle que
modifiée et complétée, décident
de nommer en qualité de repré-

sentant permanent de la masse
des Obligataires, le cabinet
HDID CONSULTANTS, représenté
par Monsieur Mohamed HDID,
Expert-comptable diplômé, de
nationalité Marocaine, domici-
lié à Casablanca - 4 Rue Maati
Jazouli (Ex Rue Friol) Anfa ;
Monsieur Mohamed HDID, ici
présent, déclare accepter les
fonctions qui viennent de lui être
conférées.

La rémunération du représentant
permanent de la masse des obli-
gataires a été fixée à 30.000 MAD
(HT) par année.

Les frais et débours relatifs à
l'exécution de la mission du re-
présentant de la masse des Obli-
gataires seront pris en charge par
l'émetteur.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale des Obliga-
taires confirme que son manda-
taire Monsieur Mohamed HDID
détient tous les pouvoirs qui lui
sont conférés par la loi et sous
réserve des limitations qu'elle
édicte, pour la défense des inté-
rêts de la masse et notamment le
pouvoir d'accomplir au nom de
la masse tous actes de gestion
nécessaires à la sauvegarde des
intérêts communs des Obliga-
taires.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale des Obli-
gataires confère tous pouvoirs
au porteur d'un original, d'une
expédition, d'une copie ou d'un
extrait du présent Procès-verbal
pour accomplir les formalités
prescrites par la loi.

Par le représentant provisoire de

la masse des obligataires

* FIDELTI *
CABINET COMPTABLE
TIZNIT

Société
« PREFAKHIR » sarl

Modifications statutaires

* Aux termes des délibérations
de l'assemblée générale extraor-
dinaire tenue au siège de la
société

en date du 17 Septembre 2026 il
a été décidé ce qui suit:

Société « « PREFAKHIR » sarl

R.C n° : 5119 - ICE

003000109000011

Siège Social : ROUTE IFNI - TIZNIT

Capital : 500.000,00 Dirhams.

1- Extension de l'objet social de
la société en y ajoutant l'activité
du Transport de marchandises
pour le compte d'autrui ;

2- Nomination du gérant respon-
sable de l'activité du transport,
Monsieur Mohamed ZOUIG,
né le 22/06/1988, Titulaire de
la CIN n° JE244772, demeurant
DOUAR ANFOUD AGLOU TIZNIT ;

3- Adoption la mise à jour et
harmonisation des nouveaux
Statuts ;

Le dépôt légal a été effectué
au greffe de première instance
de Tiznit le 12/10/2026 s/n°
260/2026.

FIDUCIAIRE SIDI GHANEM
(comptable agréée)
Tel 06-78 -40-76-00
06-42-84-26-08

CONSTITUTION

SOCIETE «ELECTRICITE TAMANSORTE» SARL A.U

LOCAL sise à N°135 MAG N°3
LOT AL MOSTAKBAL TRANCHE 1
TAMANSOURTE MARRAKECH,

1- Aux termes d'un acte sous
S.S.P en date du 17/09/2026,
il a été établi les statuts d'une
société à responsabilité

limitée d'associé unique dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

DENOMINATION : «ELECTRICITE
TAMANSORTE» SARL A.U

OBJET : La société a pour objet :
- Marchand de matériel indus-
triel électrique, de fournitures
d'électricité de bâtiment et
d'équipements Solaires.

-Travaux divers ou de construc-
tion

- Négoce

SIEGE SOCIAL: N°135 MAG N°3
LOT AL MOSTAKBAL TRANCHE 1
TAMANSOURTE
MARRAKECH

CAPITAL SOCIAL : Le capital
social est fixé à 100 000,00dhs
divisé en 1000 parts sociales
de 100,00 dhs chacune Attri-

buées toutes à Mr . RACHID
CHEMSSEDDINE.

DUREE : 99 années à compter du
jour de sa constitution définitive.
ANNEE SOCIALE : Elle commence
le 1 er janvier et finit le 31 dé-
cembre de chaque année.

LA GERANCE : la société est
gérée et administrée par Mr .
RACHID CHEMSSEDDINE.

2- Le dépôt a été effectué au
centre régional d'investissement
de Marrakech le 15/10/2026
Sous le n°198877.

«EL OUAZZANI SHOP» S.A.R.L A.U

CONSTITUTION

«EL OUAZZANI SHOP» S.A.R.L A.U

Aux termes d'un acte sous
sein privé à salé en date du
27/07/2026, il a été établi les
statuts d'une SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE a
associé unique avec les caracté-
ristiques suivant :

OBJET SOCIAL :
- MAGASIN DE VENTE DE PRO-
DUIT ALIMENTAIRE EN DETAIL.
SIEGE SOCIAL: AV. HSSAINE IMM
5 MAG 70 RSD BAYTI 2 SALA
ALJADIDA. SALE.

DUREE : 99 années à partir de la
date de sa constitution définitive.

CAPITAL: Le capital social est ain-
si fixé à la somme de CENT MILLE
DIRHAMS (100.000,00 DHS) .

ADMINISTRATION : Monsieur EL
OUAZZANI ABDELHAK est nom-
mé gérant unique de la société
pour une durée indéterminée.

ANNEE SOCIALE : L'exercice
social commence le 1er janvier
pour se clore le 31 Décembre. Le
premier exercice sera clos le 31
DECEMBRE 2026.

II- Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce 1
er instance de SALE , le
01/10/2026 sous le n° 47901.

III- Le registre de commerce :
43337.

RADE CAPITAL & CONSULTING

SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE – AU
CAPITAL : 130 000,00 DHS.

SIEGE SOCIAL : 46 BD ZERKTOU-
NI APPT 6-20140–CASABLANCA
IF : 37594192 RC : 438697

Par décision de l'assemblée
générale extraordinaire du
30/06/2026, il a été décidé ce qui
suit :

Augmentation du capital social
de 10 000.00 dhs à 130 000.00
dhs par incorporation de ré-
serves d'une somme de 120

000.00 dirhams ;

Modification corrélative des sta-
tuts : Article 5 et 6 ;

Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de commerce
de Casablanca le 31/07/2026
sous le numéro : 1036080.

société BIOSANTE PLUS SARLAU

En vertu d'un acte sous seing pri-
vé daté du 01/06/2026, la société
BIOSANTE PLUS SARLAU a été
constituée dont :

- Forme : Société à Responsabili-
té Limitée A Associé Unique
-Siège social : 75 BD ANFA,
ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE
8EME ETAGE, APPT B 103-20000,
CASABLANCA

- Objet social : Achat et vente de
dispositifs médicaux

- Capital social: 10 000,00
dirhams divisé en 100 parts
sociales souscrites et libérées en
numéraire totalement par Mon-
sieur NOUREDDINE LAMSAFAR

- Numéro du registre de com-
merce : 737031- Casablanca

- Gérant : Monsieur NOURED-
DINE LAMSAFAR

- Le dossier a été déposé électro-
niquement au tribuanl de com-
merce de Casablanca en date du
15/07/2026 sous numéro 27155

OMK NEGOCE SARLAU

AVIS DE MODIFICATION -
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
OMK NEGOCE SARLAU
SIEGE SOCIAL : 10, Rue Liberté,
étage 3, Appt 5 – Casablanca
En vertu des décisions prises
par l'associé unique en date du
11-05-2026, il a été décidé ce
qui suit :

Extension de l'objet social, avec
rajout de l'activité : « Entrepo-
sage et Stockage »

Mise à jour des statuts en
conséquence avec notamment
modification de l'article 2.
Le dépôt légal a été effectué au
greffe du Tribunal de commerce
de Casablanca e, date du 20-07-
2026 sous le n° 1034314

LA GERANCE

société ORION POWER SARL

En vertu d'un acte sous seing
privé daté du 09/09/2026, la
société ORION POWER SARL a
été constituée dont:

- Forme : Société à Responsabi-
lité Limitée
- Siège social : Rue Atlas Im-
meuble 45 Etage 4 n° 16 Maarif
- Casablanca
- Objet social :Achats et ventes
de tout type de matériel et
équipement relatifs à l'énergie
électrique, solaire et assimilée.
- Capital social: 100 000,00

dirhams divisé en 1000 parts
sociales souscrites et libérées en
numéraire par Madame AMAL
EL MENYAR pour 250 parts ,
Madame LINA BELLAL pour 250
parts, Monsieur FAHD BELAL
pour 250 parts et Monsieur
RAYAN BELAL pour 250.

- Numéro du registre de com-
merce : 749191- Casablanca
- Gérant : Monsieur FAHD BELAL
- La déclaration d'immatricula-
tion au registre du commerce de
Casablanca déposée électroni-
quement le 29/09/2026 sous n°
41184 au registre chronologique.

« INDOVIDA MOROC- CO LIMITED»

AUGMENTATION DU CAPITAL SO-
CIAL - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un acte sous-seing
privé en date du 28/07/2026 la
collectivité des associés de la
société à responsabilité limitée,
au capital de 100.000 Dirhams a
décidé de :

Augmenter le capital d'une
somme de 18.100.000,00 Dhs par
compensation avec des créances
liquides certaines et exigibles,
par compte courant pour le
porter à 18.200.000,00 Dhs, et ce
par la création de 181.000 parts
sociales d'une valeur de 100 Dhs
chacune intégralement libérées
et réservées à :

La société INDOVIDA NETHER-
LANDS SARL, à concurrence de
181.000 parts sociales nouvelles.
Modification des articles 6 et 7

des statuts;

Mise à jour des statuts ;

Le dépôt légal a été effectué au
tribunal de commerce de Casa-
blanca en date du 25/09/2026
sous le n° 1042622.

Pour extrait et mention.

société FAST DRILL SARL

En vertu d'un acte sous seing pri-
vé daté du 25/09/2026, la société
FAST DRILL SARL a été constituée
avec les caractéristiques sui-
vantes :

Forme : Société à Responsabilité
Limitée

Siège social : Rue Atlas, Im-
meuble 45, 4ème étage, N° 16,
Maârif, Casablanca

Objet social : Tout type de tra-
vaux de forage pour le compte
de tiers ; location de matériels de
forage et de construction ; achat
et vente de matériels de forage
et de construction ; transport de
biens et de matériels pour son
propre compte ; travaux divers
liés aux activités précitées.

Capital social : 100 000,00
dirhams, divisé en 1 000 parts
sociales de 100 dirhams cha-
cune, souscrites et libérées en
numéraire par Monsieur Ilyas
TAIBOUCH pour 700 parts et
Monsieur Jaouad AIT LKABIR
pour 300 parts.

Numéro du registre de com-
merce : 752085 – Casablanca
Gérant : Monsieur Ilyas TAI-

BOUCH, nommé pour une durée
indéterminée.

La déclaration d'immatricula-
tion au registre du commerce
de Casablanca a été déposée le
14/10/2026 sous le n° 44515 au
registre chronologique.

USEMTECH

SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE – AU
CAPITAL : 298.600,00 DHS.

SIEGE SOCIAL : BUR 235 TECH-
NOPARCK BD DAMMAM ANGLE
RS 114 ET CT 1029 RTE NOUA-
CEUR CASABLANCA

IF : 20774569 RC :
376061

Par décision de l'assemblée
générale extraordinaire du
04/05/2026, il a été décidé ce qui
suit :

Dissolution anticipée de la
société.

Désignation de M. YOUNESS
OUADI comme liquidateur.

Désignation du siège social de
la société comme lieu de liqui-
dation.

Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de commerce
de Casablanca le 14/05/2026
sous le numéro : 1024877.

BEST FINANCIERE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL
DE DH 50.000.000,00

SIEGE: Km 3,5 Avenue Moha-
med VI, Rabat
RC: 55.669

Les porteurs d'obligations de la
société dite BEST FINANCIERE
(la « Société ») au capital de cin-
quante millions de dirhams (DH
50.000.000,00), émises en juillet
2026 dans le cadre de l'emprunt
obligataire d'un milliard de
dirhams (DH 1.000.000.000,00),
sont convoqués en assemblée
générale ordinaire des obliga-
taires qui aura lieu le 29 sep-
tembre 2026 à 10h, chez HDID
CONSULTANTS, 4 rue maati
jazouli à Casablanca, à l'effet
de délibérer sur l'ordre de jour
suivant :

Nomination du représentant
permanent de la masse des
Obligataires ;
Délégation de pouvoirs ;
Pouvoirs en vue des formalités
légal ;

Questions diverses.

Le projet des résolutions qui
seront soumises à cette Assem-
blée se présente comme suit :

Première résolution :

Les porteurs d'Obligations
émises en date du 28 juillet
2026, après avoir rappelé qu'ils
ont été regroupés de plein droit
en masse dotée de la person-
nalité morale, en application de
l'alinéa 1 de l'article 299 de la
loi n° 17-95 relative aux sociétés
anonymes telle que modifiée et
complétée, décident de nommer
en qualité de représentant per-
manent de la masse des Obliga-
taires, Monsieur Mohamed HDID,
Expert-comptable diplômé, de
nationalité Marocaine, domici-
lié à Casablanca - 4 Rue Maati
Jazouli (Ex Rue Friol) Anfa ;
Monsieur Mohamed HDID, ici
présent, déclare accepter les
fonctions qui viennent de lui être
conférées.

La rémunération du représentant
permanent de la masse des obli-
gataires a été fixée à 30.000 MAD
(HT) par année.

Les frais et débours relatifs à
l'exécution de la mission du re-
présentant de la masse des Obli-
gataires seront pris en charge par
l'émetteur.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale des Obliga-
taires confirme que son manda-
taire Monsieur Mohamed HDID
détient tous les pouvoirs qui lui
sont conférés par la loi et sous

réserve des limitations qu'elle
édicte, pour la défense des inté-
rêts de la masse et notamment le
pouvoir d'accomplir au nom de
la masse tous actes de gestion
nécessaires à la sauvegarde des
intérêts communs des Obliga-
taires.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale des Obli-
gataires confère tous pouvoirs
au porteur d'un original, d'une
expédition, d'une copie ou d'un
extrait du présent Procès-verbal
pour accomplir les formalités
prescrites par la loi.

Par le représentant provisoire de
la masse des obligataires

Michi Lab

Société à responsabilité limitée à
associé unique

Au capital de 100.000,00 dirhams

Siège Social : 75 Bd Anfa, angle
Rue Clos de Provence, 8ème
étage, Appt . B 103, Casablanca
Casablanca

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 12/10/2026 à
Casablanca, il a été établi les sta-
tuts d'une société à responsabili-
té limitée à associé unique, dont
les caractéristiques principales
sont les suivantes :

La dénomination : Michi Lab.

L'objet : Conseil en stratégie,
organisation, gouvernance et
transformation opérationnelle
La forme juridique : Société à
responsabilité limitée à associée
unique.

Le siège social : 75 Bd Anfa,
angle Rue Clos de Provence,
8ème étage, Appt . B 103, Casa-
blanca.

Le capital social est fixé à la
somme de : 100.000,00 dhs, divi-
sé en 1000 parts sociales de 100
dirhams chacune.

Libération : Les apports en
numéraire sont libérés en tota-
lité lors de la constitution de la
société.

La durée est fixée à 99 ans, à
compter de son immatriculation
au registre de commerce.

La gérance : Est confiée à Mme
MARIEM ZITI pour une Durée
indéterminée.

L'exercice social : Du 1er Janvier
au 31 Décembre de chaque
année.

Le dépôt légal a été effectué
au Greffe du Tribunal de Com-
merce de Casablanca en date du
15/10/2026 sous le n° 1046436.

La société a été immatriculée au
registre de commerce de Casa-
blanca, le 15/10/2026, sous le
numéro 752359

Pour extrait et mention.

Z1labs.io

CONSTITUTION

I – Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/09/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : Z1labs.io

Forme Juridique : SARL .AU

Associé Unique : Monsieur DJAAFAR TAZI.

Objet social :

La Société a pour objet, au Maroc et à l'étranger :

-Le conseil en stratégie, en organisation, en management, en gestion financière, comptable, administrative et commerciale ;
-L'accompagnement des entreprises dans leurs démarches de transformation, de restructuration ou d'optimisation de leur performance ;
-La gestion administrative, financière, opérationnelle ou technique pour le compte de tiers

-La réalisation d'études, d'audits, de diagnostics, de rapports d'expertise dans les domaines précités ;
-La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent

ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires ;
Et, d'une façon générale, la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : Rue Soumaya, résidence Shehrazade 3, 5ème étage, n°22 Palmiers, Casablanca

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 10 000,00 dirhams.
Gérant : Monsieur DJAAFAR TAZI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° BK296932 ;

II – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 01/10/2026, sous le n° 1043793 et le numéro de RC n° 750047.

DECCASSUR

« Intermédiaire d'assurances régi par la loi n° 17-99 portant code des assurances »

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de : 100.000,00 dirhams

Siege social : Résidence Al Firdaous, Route de Rabat, IMM A, Étage 04, Porte 15 Casablanca

RC Casablanca N°723035

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 12 mai 2026, il a été décidé de :

Nomination d'un représentant responsable :

La nomination de Monsieur HAIMAR ABDELAZIZ en qualité de représentant responsable pour une durée indéterminée ;

Mise à jour des statuts :

La modification de l'article 13 des statuts de la société DECCASSUR, société à responsabilité limitée à associé unique, afin d'y intégrer la nomination de Monsieur HAIMAR ABDELAZIZ en qualité de représentant responsable pour une durée indéterminée, conformément aux dispositions de la loi n° 17-99 portant code des assurances.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca en date du 02/06/2026 sous le numéro 1027267.

« Valten »

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « Valten »

Objet social : La Société a pour objet :

Les travaux d'aménagement, de réhabilitation et de rénovation tous corps d'état (TCE), notam-

ment les travaux de second œuvre et de finitions ;

Les travaux d'électricité du bâtiment, incluant les courants forts et les courants faibles ;

Les travaux de plomberie sanitaire, installation, entretien et maintenance ;

L'installation, la maintenance et le dépannage des systèmes de climatisation, de ventilation et de conditionnement d'air (CVC) ;

Les travaux de plâtrerie, peinture, revêtements muraux et de sols, tous types de finitions intérieures et extérieures Les travaux de menuiserie bois, fabrication, pose et agencement Les activités de conception et de design d'intérieur, comprenant les études techniques, l'élaboration de plans, le conseil, ainsi que la réalisation de rendus 2D et 3D

Siege social : 46 Bd Zerkoutouni-Appt 6-2° Etage, 20140-CASABLANCA.

Capital : Le capital social s'élève à cent mille (10.000) dirhams. Il est divisé en cent (100) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites et libérées en totalité, et attribuées à l'associé unique.

Gérance : La société est gérée et administrée par M. El Aarab Ahmed.

Durée : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro du registre de commerce : .716631